



Commune de Mènières

Informations urgentes

Les travaux au centre du village débuteront le 30 août 2010.

En raison de ce qui précède, des sorties de maisons risquent d'être obstruées à certains moments.

Afin d'éviter tous désagréments n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de chantier.

RAPPEL : Toutes les maisons doivent être équipées d'un réducteur de pression opérationnel :

le 15 novembre 2010.

L'installation doit être effectuée par une entreprise sanitaire de votre choix.

Merci de votre compréhension
le Conseil communal